

PRÉSENCES

Luc Allaire, CSQ	Arianne Carmel Pelosse, CCMM-CSN
Luc Beauregard, CSQ	Philippe Morin, STT-CSN
Chantal Ide, CCMM-CSN	Zaida Nuñez, Fondation Salvador- Allende (FSA)
Gilles Grondin, FTQ	Osvaldo Nuñez, FSA
Vincent Leclair, FTQ	Clotilde Bertrand, membre individuelle
Marc-Édouard Joubert, FTQ	André Lecorre, membre individuel
Pierre-Antoine Harvey, CSQ	Micheline Jourdain, AREQ-CSQ
Daniel Mallette, Métallos	Nicole de Sève, membre individuelle
Christine Gauthier, FNEEQ-CSN	Michel Blondin, membre individuel
Françoise Ramel, FIQ	Dany Héon, membre individuel
Virginie Lambert-Bérubé, FIQ	Viviane Lacroix, membre individuelle
Marie-Hélène Arruda, APTS	
Manon Fournier, SEPB-574	
Réjean Leclerc, FSSS-CSN	Josée Beaucaire, BeauKher Inc., vérificatrice
Stéphane Doucet, Association des travailleurs grecs	Amélie Nguyen, CISO
Katia Lelièvre, CSN	Marie Paradis, CISO
Alain Sévigny, Unifor Québec	Vertu Tran, CISO
Alfonso Ibarra Ramirez, CCSNO-CSN	Valérie Babin, CISO
Denise Gagnon RATTMAQ	Alexandra Fortin, CISO
Gustavo Monteiro, CCMM-CSN	Anne Saint-Jean, MRIF, observatrice

18H15 ACCUEIL ET INSCRIPTIONS

18H30 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **MOT DE BIENVENUE PAR LUC ALLAIRE, PRÉSIDENT**

Luc Allaire ;

- Rétère l'importance d'un organisme tel que le CISO pour sa solidarité internationale et ses projets d'éducation en soulignant les conflits actuels : la guerre à l'est de la RDC, les coups d'États qui se multiplient en Afrique francophone, la crise humanitaire en Haïti et les nombreuses catastrophes climatiques.
- Rappelle qu'en 1975, Israël et la Palestine et le coup d'État au Chili étaient au cœur des débats de la conférence internationale ayant résulté en la création du CISO.

- Souligne que le CISO contribue à l'amélioration concrète des conditions de vie des travailleuses et travailleurs à l'international.
- Souligne l'importance d'une perspective de décolonisation.
- Propose la relance d'un partenariat plus prononcé avec les syndicats, par exemple par un co-financement de projets de solidarité internationale.

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Chantal Ide sera présidente
- Vincent Leclair et Alexandra Fortin seront secrétaires

Manon Fournier propose.
Luc Allaire appuie.

4. ADOPTION ODJ

Gustavo Monteiro propose.
Marie-Hélène Arruda appuie.

Luc propose un ajout au point 9 (présentation des Perspectives d'action 2023-2024) :

- Déclaration sur la Palestine.

Nicole de Sève appuie.

Denise Gagnon propose un ajout au point 14 (autres propositions et questions diverses) :

- Le 17 et le 18 décembre prochain conférence du RATTMAQ sur les travailleurs et travailleuses migrantes

Daniel Malette appuie.

Stéphane Doucet propose un ajout au point 14 (autres propositions et questions diverses) :

- Événement de l'Association des travailleurs grecs

Denise Gagnon appuie.

Clotilde Bertrand propose de faire un tour de table pour se présenter.

Approuvé à l'unanimité. (Du temps de pause sera retiré pour compenser).

5. NOMINATION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ÉLECTION ET PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION ET OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Le conseil d'administration du CISO propose Manon Fournier comme présidente des élections.

Denise Gagnon appuie.

Il est mentionné qu'un total de cinq postes sont en élections; quatre personnes sont intéressées. Il resterait donc une place qui est libre pour le conseil d'administration. Les élections se dérouleront plus tard.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 21 SEPTEMBRE 2022

Stéphane Doucet propose.

Katia Lelièvre appuie.

Adopté à l'unanimité.

7. RAPPORT FINANCIER

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2023

NOMINATION D'UN.E VÉRIFICATEUR-VÉRIFICATRICE POUR 2023-2024

Josée Beaucaire est la vérificatrice financière et présente les états financiers vérifiés. Elle exprime son opinion avec réserve qui est standard et est notamment due aux sommes liées aux dons en argent qu'il lui est impossible de vérifier. Il n'y a aucune question et aucun commentaire.

Vincent Leclair propose l'adoption des États financiers.

Alain Sévigny appuie.

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration du CISO propose de faire appel à la même firme pour la vérification financière en 2023-2024.

Nicole de Sève appuie.

Adopté à l'unanimité.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023

Amélie Nguyen présente le rapport d'activité 2022-2023 du CISO.

- Poursuite de la mise en œuvre des actions préconisées, mention et suivi des cinq objectifs visés.
- En 2025, nous fêterons en grand le cinquantième anniversaire du CISO.
- Cette année, le CISO a rejoint directement plus de 2 000 personnes par ses activités d'éducation.

En éducation :

- Retour sur la bande-dessinée et les multiples outils d'éducatons liés.
- Retour sur l'exposition photo sur les récupérateurs et récupératrices de déchets au Québec et au Mexique, notamment présentée à l'extérieur, au nord de la Place Émilie-Gamelin.
- Retour sur les activités d'éducation diverses (lancement de la bande-dessinée, JQSI, balados, loi sur la diligence raisonnable des entreprises canadiennes, etc.)

Pour la solidarité internationale :

- Poursuite des projets financés par NQSF (coopérative d'élevage porcin, coopération de consommation Dolores Hidalgo, coopérative de recyclage Dolores Hidalgo, station radio ouvrière, projet d'appui à la réforme du droit du travail pour un syndicalisme indépendant au Mexique, etc.)

Retour sur les différents plaidoyers soutenus et développés par le CISO.

Retour sur l'équipe du CISO et ses ressources financières.

Katia Lelièvre propose une motion de félicitations pour Amélie et l'équipe du CISO puisque la mobilisation et la solidarisation sont très difficiles, surtout depuis la pandémie et entre autres parce que les problématiques abordées sont situées à l'étranger (et touchent « moins » directement les gens).

Nicole de Sève appuie.

Nicole de Sève mentionne que, pour avoir été bénévole pendant 6 ans, et ce pour deux ou trois journées par semaine, elle y remarque la continuité des projets. Elle est heureuse de voir que le CISO continue malgré la précarité. Elle félicite et remercie l'équipe en mentionnant qu'elle est très fière du travail qui est fait.

Pierre-Antoine Harvey propose de recevoir le rapport.

Philippe Morin appuie.

9. PROPOSITION DE RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES POUR 2022-2023

Proposition à adopter pour que les membres appuient les actions des administrateurs et administratrices au cours de l'année.

Réjean Leclerc propose.

Nicole de Sève appuie.

10. PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES D'ACTION 2023-2024 **- TENUE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN 2024**

Un comité s'occupera de revoir les « Statut et règlements ». Il devra présenter les résultats de ses réflexions lors de l'assemblée générale extraordinaire prévue en 2024. Il y a une nécessité d'une refonte puisque plusieurs éléments présents dans les « Statut et règlements » ne représentent plus le CISO et sa manière de fonctionner ou sont à clarifier.

Amélie Nguyen présente les perspectives d'action 2023-2024 :

- Elle souligne que les ressources sont limitées pour le contexte actuel ; la mobilisation des membres est essentielle pour renforcer le CISO d'ici 2025.

Éducation

- Cette année en éducation ; rayonnement et diffusion des activités éducatives courantes.

Solidarité internationale

- Un stage en Colombie aura lieu en février ou en mars 2024.
- C'est déjà la troisième année des projets qui ont été entamés avec le FAT, partenaire-clé au Mexique. Renforcement de la collaboration avec des partenaires syndicaux pour appuyer la réforme du travail au Mexique.
- Le CISO doit mettre en priorité les partenaires de longue date ; et poursuivre les activités de plaidoyer pour modifier les politiques néfastes pour les droits et l'environnement lorsque les partenaires le demandent, tout comme contribuer protéger les défenseurs et défenseuses des droits où leur vie pourrait être mise en danger.

Vie associative et communications

- Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs.
- Renforcement à l'interne des employé.es avec de bonnes conditions.
- Renforcement de la sécurité à l'international dans les projets (pour les partenaires et les stagiaires)

Christine Gauthier propose de recevoir les perspectives d'action.

Virginie Lambert-Bérubé appuie.

Commentaires et questions :

(Q) Nicole de Sève : quelle est notre capacité réelle à travailler avec Haïti actuellement ?

(R) Amélie Nguyen : le CISO fait beaucoup d'efforts de plaidoyer, mais cela a malheureusement peu d'impact. Des rencontres politiques avec nos partenaires sont organisées afin de discuter de la situation. Il y aura entre autres, une conférence publique dans le cadre des JQSI qui traitera de plusieurs sujets, dont la souveraineté alimentaire en Haïti.

(C) Christine Gauthier : On se sent tous impuissants face à des situations internationales, elle réitère donc l'importance des activités du CISO.

(C) Denise Gagnon : Importance de la sécurité alimentaire et de la lutte contre l'esclavagisme ; information sur la publication du rapport de 2020 d'une délégation en Colombie; pour Haïti il est important d'être solidaires, les conditions syndicales sont toujours difficiles.

(C) Daniel Malette : Dès qu'une fenêtre s'ouvre pour Haïti, il va falloir en faire une priorité. Également, il faudra trouver une manière de prioriser le plaidoyer pour une loi sur l'imputabilité des compagnies canadiennes en collaboration avec le RCRCE.

(Q) Osvaldo Nunez, partage son expérience en solidarité internationale. Il précise qu'il y a un accord de libre-échange entre le Canada et le Chili qui comporte une entente sur le travail qui doit être appliquée. Il se demande si le Chili peut être une priorité officielle du CISO actuellement.

(R) Luc Allaire : un projet est développé avec le syndicat UNOEH par la CSQ, ils forment sur le web des formateurs dans chacune des régions syndicales. Le projet a été reçu et la FNEEQ y participera.

19H40 PAUSE

11. POINT SUPPLÉMENTAIRE SUR LA PALESTINE

Pierre-Antoine Harvey propose de renvoyer la rédaction et la réflexion sur les amendements à la coordination du CISO.

Manon Fournier appuie la proposition.

Christine Gauthier réitère l'urgence d'avoir cette proposition le plus rapidement possible afin d'avoir un appui clair des syndicats dans la cause.

Adopté à l'unanimité.

Luc propose de lire la déclaration jusqu'à la fin, et ensuite de faire des commentaires. Une discussion a lieu sur la déclaration.

Une série d'amendements sont discutés. Les changements apportés sont présentés en annexe (versions initiale et telle qu'adoptée).

Christine Gauthier propose la déclaration telle qu'amendée.

Alain Sévigny appuie.

Adopté à l'unanimité.

12. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

Résumé des points clés :

- En ajoutant les subventions, dons, contributions des membres et autres revenus ; le CISO aura un total de 234 063 \$ de revenus.

Employé.es du CISO :

- D'avril à juin, il y a eu prolongement d'une employée en vue de l'obtention d'une subvention que le CISO n'a finalement pas reçu. Il y a une difficulté à maintenir les employé.e.s à long terme au CISO.

Déficit :

- 20 000 \$ de déficit sont à prévoir dû notamment aux instabilités des financements des postes, afin de maintenir une équipe en place. Il faudra une proactivité accrue pour le financement. Une subvention de 8 000 \$ est prévue pour le poste à l'éducation et une autre de 5 000 \$ devrait également être confirmée.

Aucune interrogation.

Ariane Carmel-Pelosse propose de recevoir les prévisions budgétaires.

Dany Héon appuie.

Appuyé à l'unanimité.

13. ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA

Cinq postes sont disponibles, et quatre candidatures respectant les normes sont proposées :

Frédéric Brisson SFCP-Québec – proposé par Vincent Leclair.

Christine Gauthier FNEEQ-CSN – proposé par Ariane Carmel-Pelosse.
Pierre-Antoine Harvey SCC-CSQ – proposé par Marie-Hélène Arruda.
Alfonso Ibarra Ramirez CCSNO-CSN – proposé par Katia Lelièvre.

Il reste un poste à combler :

Nouvelle candidature : Stéphane Doucet – proposé par Daniel Malette ; son organisation, l'association des travailleurs grecs - groupe C, souhaitait renforcer ses liens avec le CISO.

Manon Fournier prononce donc les cinq candidat.e.s élu.e.s à titre de présidente d'élections.

On félicite les élu.e.s.

14. TRISTE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU COUP D'ÉTAT AU CHILI

Lecture d'un petit passage de la présentation issu de la Conférence internationale de solidarité ouvrière en 1975.

Luc Allaire met en contexte le coup d'État de 1973 (large coalition de gauche, conséquences Nixon, réforme agraire, redistribution des terres, taux de vote de plus de 50%, enthousiasme avec l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire).

Le Chili a grandement contribué au fait que le Québec s'est doté d'un programme pour les réfugié.e.s. L'arrivée des Chilien.ne.s, des immigrant.e.s de gauche au Québec dans les années 1970 a été un cadeau pour le militantisme québécois : « nous ne connaissions pas la répression à laquelle nous étions soumis ». Chartrand avait rencontré des dirigeants syndicaux chiliens avant la création du CISO. Le Comité Québec-Chili est créé.

Clothilde Bertrand réitère l'intérêt de mettre sur pied des comités afin d'offrir un appui constant à la coordination des activités du CISO. Il y a eu dans le passé un Comité Amérique latine, un comité Afrique australe, un comité Guatemala, Comité Proche-Orient, etc.

Osvaldo Nuñez et Zaida Nuñez expliquent comment ils ont vécu le coup d'État au Chili et l'accueil que les Québécois leur ont fait à titre de réfugié.e.s.

15. HOMMAGE À MARIE MARSOLAIS

Un retour sur sa grande implication militante et son importance notamment pour la solidarité internationale avec Haïti. Souvenirs, photos et commémoration pour elle.

Elle était une personne généreuse, engagée, avec un excellent caractère et une grande joie de vivre. Elle était définitivement une personne qui a eu une influence positive au sein du CISO. (Voir le texte de l'hommage à l'annexe 2)

16. AUTRES PROPOSITIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Denise Gagnon, RATMAQ : les 17 et 18 décembre prochains il y aura une conférence : cette année, où on discutera des enjeux de cette forme d'esclavage moderne, comme reconnu par le Rapporteur spécial de l'ONU sur le travail forcé, qui y participera. On abordera notamment la situation des travailleurs étrangers temporaires et la nécessité d'ouvrir les permis de travail fermés.

Marc-Édouard Joubert ajoute d'autres enjeux : 1 500 heures de formation réduite à 700 heures en construction : problématique santé/sécurité, barrière de langue, agriculture, mais aussi plus large (aussi en construction).

Katia Lelièvre : les centrales syndicales travaillent sur une vision d'ensemble et des revendications communes pour cesser les permis de travail fermé. On travaille ensemble et le chemin accompli est grand... 471 000 employés temporaires, c'est un poids lourd dans la mobilisation. Appui du milieu communautaire.

Virginie Lambert-Bérubé soutient que la FIQ observera la question attentivement afin d'appuyer si possible.

- Stéphane Doucet : activités à venir à l'Association des travailleurs grecs : jeudi prochain concert bénéfique pour les grévistes du cimetière de Notre-Dame + festival international du cinéma ouvrier (série de courts métrages sur le monde du travail dans l'international), se sera le 10 novembre 2023.
- Daniel Mallette : le 1^{er} novembre il y aura un rassemblement à midi devant les bureaux de Justin Trudeau pour l'assurance-emploi.

17. CONCLUSION

Remerciements de la part d'Amélie. La mobilisation des membres du CISO est à l'année longue.

Il y aura un compte Instagram actif et actualisé.

Marie-Hélène propose la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H00

ANNEXE 1 : Projet de déclaration de solidarité avec le peuple palestinien

Assemblée générale annuelle 2023

Texte initial proposé

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) affirme sa solidarité envers toutes les victimes des attaques récentes perpétrées par le Hamas et l'État israélien. Il dénonce fortement les attaques ciblant les civils qui vont à l'encontre des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire. Il demande la protection des infrastructures civiles, telles que les établissements éducatifs et médicaux sur les territoires palestiniens.

Le CISO dénonce les attaques brutales du Hamas contre des civils israéliens, la prise d'otages et leur utilisation comme boucliers humains.

Le CISO dénonce les bombardements maritimes, aériens et terrestres indiscriminés et disproportionnés lancés par l'État israélien sur la bande de Gaza, une prison à ciel ouvert et l'un des endroits les plus densément peuplés au monde, qui constituent des crimes de guerre.

Il dénonce aussi le blocus de la bande de Gaza imposé depuis 16 ans par l'État d'Israël, désormais aggravé par des restrictions touchant l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité, au carburant et à des fournitures médicales, menaçant la survie de 2,2 millions de personnes à très court terme.

Les bombardements indiscriminés, ainsi que ce blocus peuvent s'apparenter à des représailles collectives envers la population de Gaza, un crime puni en droit international. Ces attaques continues et inhumaines depuis le 7 octobre 2023 ont causé plus de 4400 morts, dont environ la moitié sont des enfants. Le déplacement de plus d'un million de Palestiniennes et de Palestiniens du Nord de Gaza vers le sud et leur persécution font craindre un nettoyage ethnique.

Le CISO répond à l'appel des syndicats palestiniens à la solidarité syndicale en demandant au gouvernement canadien la fin du commerce d'armes avec Israël, et il encourage ses membres et le public à faire de-même.

Le CISO, en collaboration avec ses organisations alliées, demande au gouvernement canadien de faire pression pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza et appuiera les actions en ce sens.

Le CISO continuera à participer aux activités d'éducation populaire sur l'occupation et la colonisation de la Palestine, ainsi que sur l'apartheid israélien.

Après discussion, voici le texte final adopté :

Déclaration de solidarité avec le peuple palestinien

Assemblée générale annuelle du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

23 octobre 2023

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) affirme sa solidarité envers toutes les victimes des attaques récentes perpétrées par le Hamas et l'État israélien. Il dénonce fortement les attaques ciblant les civils qui vont à l'encontre des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire. Il demande la protection des infrastructures civiles, telles que les établissements éducatifs et médicaux sur les territoires palestiniens. Depuis le 7 octobre 2023 c'est au moins 6 000 personnes qui ont perdu la vie, 1 400 du côté israélien et plus de 4 400 dans la bande de Gaza, dont la moitié environ sont des enfants.

Le CISO dénonce les attaques brutales du Hamas contre Israël, la prise d'otages et leur utilisation comme boucliers humains.

Le CISO dénonce les bombardements maritimes, aériens et terrestres indiscriminés et disproportionnés lancés par l'État israélien sur la bande de Gaza, une prison à ciel ouvert et l'un des endroits les plus densément peuplés au monde, qui constituent des crimes de guerre. En outre, la Convention de Genève sur les blessés, les malades et les civils doit être respectée.

Il dénonce aussi le blocus de la bande de Gaza imposé depuis 16 ans par l'État d'Israël, désormais aggravé par des restrictions touchant l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité, au carburant et à des fournitures médicales, menaçant la survie de 2,2 millions de personnes à très court terme. Les bombardements indiscriminés, ainsi que ce blocus peuvent s'apparenter à des représailles collectives envers la population de Gaza, un crime punissable en droit international. Le déplacement de plus d'un million de Palestiniennes et de Palestiniens du Nord de Gaza vers le sud et leur persécution doit être dénoncé par la communauté internationale dont le gouvernement du Canada et nous amène à craindre à un possible nettoyage ethnique.

Il est temps que la communauté internationale prenne ses responsabilités, laisse la diplomatie agir pour arrêter la guerre, protéger les civils, s'attaquer aux causes profondes du conflit israélo-palestinien, y compris l'occupation des territoires palestiniens, et exige la mise en œuvre des résolutions de l'ONU sur le droit des Palestiniens à disposer d'un État viable et à vivre dans la dignité, aux côtés d'un Israël en sécurité.¹

¹ Ce paragraphe est tiré de la résolution no 48 « La guerre en Israël et en Palestine » de l'Internationale des services publics (ISP) adoptée lors de son 31e Congrès, en octobre 2023.

Le CISO, en collaboration avec ses organisations alliées, demande au gouvernement canadien de faire pression pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza et appuiera les actions en ce sens.

Le CISO répond à l'appel des syndicats palestiniens à la solidarité syndicale en demandant au gouvernement canadien la fin du commerce d'armes avec Israël, et il encourage ses membres et le public à faire de-même.

Le CISO continuera à participer aux activités d'éducation populaire sur l'occupation et la colonisation de la Palestine, ainsi que sur l'apartheid israélien.

PROJET

ANNEXE 2 : Hommage à notre chère Marie Marsolais



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès subit de notre très chère amie, collègue et complice Marie Marsolais, le 19 mai 2023. Nous souhaitons souligner son apport important pour le travail du CISO et pour la solidarité internationale intersyndicale depuis des décennies.

Marie était administratrice au conseil d'administration et membre de longue date du [CISO - Centre international de solidarité ouvrière](#), de la [Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\)](#), puis de l' Association des retraité.e.s de l'enseignement du Québec ([AREQ-CSQ](#)). Elle était une militante infatigable pour la défense des droits du peuple haïtien et fervente avocate en faveur de la place de la solidarité internationale en milieu syndical, mais aussi de la justice sociale.

Marie a participé plusieurs stages de solidarité internationale du CISO, notamment au Burkina Faso et accompagné des stages en Haïti, où elle a établi des liens de solidarité et d'amitié solides au fil des ans. Elle a donné plusieurs formations aux enseignant.e.s haïtien.ne.s, en collaboration avec diverses organisations, dont la Confédération nationale des enseignants haïtiens (CNEH) et l'Institut culturel Karl-Lévêque (ICKL). Elle a de plus représenté le CISO au sein de la Concertation pour Haïti (CPH) durant de nombreuses années et a fait valoir l'importance d'appuyer l'accès à l'école pour les élèves d'Haïti, en particulier en promouvant les appuis solidaires à l'*ekolaj* (frais scolaires).

Son enthousiasme, son engagement, sa gentillesse, sa joie de vivre, ses réflexions et connaissances, notamment sur la solidarité internationale, Haïti et le CISO, nous manqueront grandement dans le futur.

À ses nombreux ami.e.s et à toute sa famille, aux membres de l'équipe de notre partenaire l' [Institut Culturel Karl Lévêque-ICKL](#) en Haïti, les plus sincères condoléances de toute l'équipe du CISO. Nous la pleurons avec vous.

Citation de Marie, dans [un article sur le site de l'AQOCI](#) :

Oui, ce sont les chemins de la solidarité, de la coopération, des échanges équitables et solidaires qui m'ont menée au-delà des mers, au-delà des frontières vers Haïti. Si j'ai pu contribuer modestement à y bâtir une société plus juste, j'y ai surtout appris beaucoup. Et j'y ai tissé de solides liens de solidarité et d'amitiés. Je compte poursuivre cet engagement encore longtemps.

Repose en paix, Mariem, et merci pour ta militance déterminée et joyeuse.

Mési anpil.